# La lettre du Cadeb

Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson

### Sommaire

Activité du Cadeb Agenda associatif Page 2

L'assemblée générale du Cadeb Page 3

L'activité du Cadeb en 2012 Page 4

> Plaine d'avenir 78 Pages 5

Le hameau de Bizet à Bougival Page 6

> Handi Cap Prévention Page 7

Bouchons et objets en plastique Page 8

> La transition énergétique Page 9

> > Le PLU du Vésinet Page 10

La nuit et les étoiles Page 11

Actualité de l'environnement Page 12

Actualité des transports et déplacements Page 13

Incident du 6 septembre sur le RER A Page 14

> Veille associative Page 15

Collectifs et associations d'environnement dans la Boucle Page 16

# Les priorités 2013 du Cadeb

A l'issue de son Assemblée générale annuelle, le Collectif a défini ses priorités d'action pour 2013, dans chacun de ses domaines d'intervention.

Le Cadeb étant une union d'associations et non une fédération, c'est aux associations membres qu'il appartient de mener des actions en fonction de leur activité, territoriale ou thématique. Le Collectif n'intervient qu'en soutien, à leur demande pour des actions plus globales, à l'échelon du territoire. C'est dans ce cadre que quelques priorités ont été retenues pour l'année 2013.

Il y aura bien sûr la participation active à l'association agriurbaine « Plaine d'avenir 78 » dont le Cadeb est membre fondateur. L'objectif de préservation et de valorisation de la Plaine est à la base de la création du Collectif en 1996. Pour le Cadeb, la création de cette association, est l'aboutissement d'une longue démarche, visant à réunir tous les acteurs du territoire autour de ce projet.

Dans le domaine des transports et déplacements, il y aura le suivi du plan local de déplacement de la Boucle, dont l'enquête publique vient de s'achever, l'amélioration du fonctionnement du RER A, dans ses deux branches (Cergy-Poissy et Saint-Germain-en-Laye), ainsi que la voie nouvelle départementale RD121. A défaut de pouvoir arrêter les travaux, le Cadeb demandera l'abandon de la portion à 4 voies dans la Plaine ainsi que des améliorations concernant la pollution de l'air, la maîtrise de la publicité, la circulation des engins agricoles, les aménagements cyclables.

Dans le domaine des déchets, le Cadeb suivra l'élaboration du programme local de prévention des déchets.

Enfin, le Collectif s'intéressera à tous les dossiers et documents d'urbanisme, à toutes les échelles de territoire, que ce soit les PLU des différentes communes, le SCOT à l'échelon de l'intercommunalité, les projets de ZAC et d écoquartiers, sans oublier le Schéma Directeur de la Région Îlede-France (SDRIF), dont l'enquête publique va bientôt débuter. Avec les élus de notre territoire et le soutien des unions départementales et régionales d'environnement, le Cadeb tentera d'obtenir le retrait des pastilles d'urbanisation sur notre territoire, contraires au maintien de l'activité agricole.

Dans un autre domaine, le Cadeb aura en 2013 à solliciter le renouvellement de son agrément préfectoral pour la protection de l'environnement, obtenu en 2004 pour toutes les communes de la Boucle.

Enfin, en 2013, le Collectif s'emploiera à réunir de nouvelles associations sur la Boucle ou alentours, ce qui est sa raison d'être, et veillera à renouveler son équipe dirigeante, en y intégrant de nouveaux membres prêts à s'investir pour assurer un bon fonctionnement du collectif.

Le Bureau du Cadeb

Cadeb association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement sous le numéro 04-033 DUEL – SIREN 484 499 009 siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21 e-mail : cadeb78@wanadoo.fr Site Internet : www.cadeb.org

# Activité du Cadeb

#### Janvier (2ème quinzaine)

- Lundi 21 : atelier à Paris dans le cadre du réseau des territoires agriurbains d'Île-de-France sur les relations entre agriculture et environnement.
- Mardi 22 : réunion de la commission consultative des services publics locaux de la CCBS sur la délégation de service public pour la gestion de l'aire des gens du voyage à Montesson et les terrains familiaux de Chatou.
- Jeudi 24 : table ronde sur la gestion des eaux pluviales, avec le SPI Vallée de Seine.
- Lundi 28: assemblée générale d'AEB au Vésinet
- Lundi 28: réunion trimestrielle de l'association des Usagers des Transports (AUT) à Paris.
- Mercredi 30: Conseil du Cadeb

#### Février

- Jeudi 7 : comité de pilotage de la fête de la nature, à Paris
- Jeudi 7: conseil d'administration d'Île-de-France Environnement
- Samedi 9: assemblée générale Forum et Projets pour le Développement Durable, à Chatou
- Mercredi 13 : réunion du conseil communautaire de la CCBS à Houilles.
- Jeudi 14 : vernissage de l'exposition Arts et Lumière à Port-Marly
- Vendredi 15 : présentation du plan biodiversité au Vésinet
- Jeudi 28 Février à Verneuil-sur-Seine : Atelier PLU+ organisé par le CAUE 78
- Jeudi 28 février : assemblée générale du Vieux Pays, à Sartrouville

#### Adhésions au Cadeb

**Associations:** L'adhésion est soumise à l'approbation du Conseil du CADEB.

Individuels: la règle est l'adhésion au travers d'une association membre. A défaut, les adhésions individuelles directes sont acceptées

# Agenda associatif

- du 28 février au 20 mars « *Au coeur de la forêt, la gestion durable* », une exposition sur la gestion durable de la forêt, avec l'ONF, à la médiathèque Jacques Baumel de Rueil-Malmaison
- Samedi 2 mars: en après-midi à la mairie de Croissy sur Seine, Assemblée Générale de Seine Vivante.
- Samedi 2 mars, veille du prologue de Paris Nice à Houilles, randonnée cycliste organisée par le conseil général et le CODEP 78
- Vendredi 22 mars : La préservation de l'environnement : Une responsabilité collective et individuelle, par Robert Levesque, ingénieur agronome, auteur du livre : « Terre nourricière, si elle venait à nous manquer ?» Avec les conférences carillonnes
- Samedi 23 mars : assemblée générale annuelle d'Île-de-France Environnement
- Samedi 23 mars: « ensemble, nettoyons les rivières » au Vésinet, avec Association Ecole de Pêche "Didier DELANNOY"
- Jeudi 28 mars Assemblée générale au Vésinet de l'association Réseau Vélo 78
- Du 29 au 31 mars: dans le cadre des journées de l'énergie, les entreprises d'énergie ouvriront leurs portes.
- Du 1 au 7 avril: semaine du développement durable
- Dimanche 7 avril après-midi: nettoyage des berges de Seine à Montesson, avec l'association « Seine en partage » et le soutien du Cadeb. Les villes de Croissy et du Mesnil-le-Roi sont également partie prenante de cette opération qui se déroule les 6 et 7 avril.
- Samedi 13 avril à Maisons-Laffitte : journée développement durable, avec entre autres la participation de MLDD (Maisons-Laffitte Développement Durable) et de Réseau Vélo 78.
- Samedi 13 et dimanche 14 avril : 1er évènement musical dans la Grande Salle du nouveau bâtiment culturel Chanorier : Les 7èmes Rencontres de Musique de Chambre de Croissy, organisées par l'École Municipale de Musique de Croissy.
- Vendredi 19 avril 2013 au soir; conférence-débat dans la Boucle sur l'Urbanisme durable et humanisme ainsi que les éco-quartiers (par Forum et Projets pour le Développement Durable et le Cadeb).
- Samedi 20 avril après-midi: sortie nature dans la Plaine de Montesson, organisée par Plaine d'avenir 78 et l'Agence des Espaces Verts (AEV) , avec le soutien du Cadeb.

Renseignements complémentaires sur le site du Cadeb: www.cadeb.org

# Le Cadeb a tenu son assemblée annuelle

La réunion statutaire annuelle a eu lieu le samedi 23 février, à Montesson. Elle a été suivie d'une table ronde de présentation de l'association « Plaine d'avenir 78 ».

Sur les dix-sept associations que compte le Cadeb, quatorze étaient présentes et deux représentées à cette assemblée générale ordinaire. A noter aussi la présence de 14 adhérents individuels.

A cette réunion, nous avons eu le plaisir d'accueillir Christian Murez, Président de la Communauté de communes de la Boucle de la Seine (CCBS). ainsi que plusieurs élus des communes de la Boucle, du Mesnil-le-Roi et de Maisons-Laffitte. le monde associatif était bien représenté, avec la présence de Michel Riottot, président d'Île-de-France Environnement, de Pierre Issard, et de Stanislas Palewski, président et trésorier de l'association Racine à Louveciennes, Michel Lefèvre, président de Nature en partage, Christian Barjonnet, vice président de UFC Que Choisir La Boucle, Anne Bernard, présidente de l'Adrec à Chatou, Jean-Pierre Faudais, administrateur de Réseau vélo 78, Michel Robin, représentant les usagers du RER A à Achères. Merci aussi aux nombreux présidents ou présidentes d'associations membres du Cadeb, présents à la réunion, et aux autres membres des associations, pour leur participation.

#### Unanimité

Les rapports d'activité et financier ont été présentés et adoptés à l'unanimité. Un résumé du rapport d'activité est proposé en page 4 de la Lettre. Les rapports complets sont disponibles sur le site Internet du Cadeb.

Le Conseil du Collectif a ensuite été élu à l'unanimité: il est constitué des délégués de quinze associations membres et d'un représentant des adhérents individuels. La réunion s'est terminée par un débat sur les projets et priorités d'action du Cadeb pour l'année 2013.



L'apparition d'un rayon de soleil nous a permis de prendre la traditionnelle photo dans le parc de la maison du département, aimablement mis à notre disposition par le Conseil général des Yvelines.

Plusieurs élus nous ont rejoints pour cette fin de matinée : Jean-François Bel, Maire de Montesson, Conseiller général, Michèle Vitrac Pouzoulet, Conseillère régionale, Michel Pape et Bernard Carlier, Maires adjoints à Sartrouville, Jean-Yves Galet, Maire adjoint à Montesson, Jean-Pierre Valentin, Conseiller municipal délégué à Carrières-sur-Seine. La ville du Vésinet était excusée.

# Une association pleine d'avenir

La table ronde a été animée par Jacques Firmin, vice président du Cadeb. La parole a été donnée d'abord à la présidente de Plaine d'avenir 78, Nicole Bristol, Maire adjoint à Montesson. Elle a présenté l'association récemment créée et insisté sur sa particularité, qui est de réunir tous les acteurs - élus, maraîchers, propriétaires fonciers, associations et habitants - autour d'un projet de préservation et

de valorisation de l'activité agricole et des espaces naturels sur le territoire de la Plaine de Montesson et alentours. Ensuite Robert Français, président du Syndicat des maraîchers de Montesson et ses environs, vice président et membre fondateur de Plaine d'avenir 78, a rappelé les menaces qui planent sur le territoire, mais également insisté sur ses atouts: une production stable et de qualité, une relève générationnelle assurée. Claude Parisot, secrétaire général du Cadeb, également vice président et membre fondateur de l'association, s'est félicité de la création de Plaine d'avenir 78. Enfin, Florence Godinho, animatrice de Terre et Cité à Saclay, a montré l'intérêt pour une association agriurbaine telle que Plaine d'avenir 78 d'adhérer au réseau des territoires agriurbains d'Ile de France.

Après un débat très riche avec les intervenants, les élus présents, et le public, la réunion s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié.

Paulette Menguy présidente du Cadeb



# L'activité du Cadeb en 2012



Voici des extraits du rapport d'activité du Cadeb, tel qu'il a été adopté par l'Assemblée générale du 23 février. Le document complet est disponible sur le site Internet du Collectif.

Dix-sept associations étaient membres du Cadeb à fin 2012, autant qu'en 2011. Une stabilité qui cache des mouvements. En négatif : deux associations, dont l'une en sommeil, n'ont pas renouvelé leur adhésion. En positif: deux associations supplémentaires ont intégré le Collectif: Ce sont : les « conférences carillonnes » à Carrières-sur-Seine, et « Maisons- Laf-fitte Développement Durable. » En guise de bienvenue, le Cadeb leur a consacré un article dans la Lettre.

A fin 2012, le Cadeb était implanté dans les sept communes de la Boucle de Montesson (1), et dans deux communes limitrophes: Bougival (depuis 2010) et Maisons-Laffitte (depuis 2012).

Cet ancrage territorial permettra à notre collectif de solliciter en 2013 le renouvellement de son agrément préfectoral pour la protection de l'environnement, obtenu en 2004.

#### Activité soutenue

Le Cadeb est administré par un conseil élu par l'assemblée générale, composé des représentants des associations membres et des adhérents directs. Le conseil s'est réuni six fois en 2012 et le bureau une fois par mois. Six numéros de la Lettre du Cadeb ont été diffusés par voie électronique à plusieurs milliers de lecteurs. Le site Internet, mis à jour régulièrement, a reçu près de 27.000 visites. Interlocuteur habituel des services de l'Etat et des élus des différentes collectivités, le Cadeb et ses associations membres ont participé à de nombreuses instances, commissions ou réunions de travail.

#### Les événements 2012

En juillet, nous avons eu à déplorer le décès de Guy Wolfers, fondateur et président jusqu'en avril dernier de l'association Patrimoine et Urbanisme de Bougival.

En décembre, Chantal Chagnon, présidente de Natur'ville, association de gestion des jardins associatifs de Sartrouville, a été mise à l'honneur dans un « portrait de militant » publié dans

(1) Croissy-sur-Seine, Chatou, Le Vésinet, Montesson, Carrières-sur-Seine, Houilles et Sartrouville. Depuis le 1 janvier 2006, ces communes sont réunies en intercommunalité, la CCBS.



Chantal Chagnon, présidente de Natur'ville

Liaison, le mensuel des associations d'environnement d'Île-de-France. L'année 2012 a été marquée par deux victoires associatives majeures, à Rueil-Malmaison et Bougival, et une naissance, celle de l'association agriurbaine « Plaine d'avenir 78 ».

A Rueil-Malmaison, le succès est total. Non seulement le projet de tour de grand hauteur a été abandonné, mais de plus le tribunal a donné raison aux deux associations locales Bellerive-Malmaison et l'ADREC à Chatou qui avaient utilisé un photomontage pour montrer l'effet d'une tour géante dans le paysage des bords de Seine.

A Bougival, c'est un autre combat qui se conclut favorablement. En décembre, Mercédes a renoncé à son projet de centre d'exposition de véhicules d'occasion en entrée de ville. Pour les associations locales « Patrimoine & Urbanisme » et « les amis de Georges Bizet », c'est une première victoire, mais elles restent vigilantes quant au devenir du site, au pied de la colline des impressionnistes.

L'association « plaine d'avenir 78 » a été créée en décembre 2012 afin de « préserver et valoriser à long terme les espaces et les activités agricoles et para-agricoles ainsi que les espaces naturels dans La Plaine de Montesson et alentours. » Elle est constituée de trois collèges : des élus, des maraîchers et propriétaires fonciers, des associatifs et individuels. Intégrée dans le réseau régional des territoires agriurbains d'Ile-de-France, elle devrait être opérationnelle en 2013. Membre fondateur de l'association, le Cadeb s'investira pour contribuer à son essor et à sa réussite.

#### **Partenariats**

En 2012, le Cadeb a poursuivi sa collaboration avec ses partenaires habituels, thématiques (Seine Vivante, Réseau Vélo 78. l'Association des Usagers des transports) ou territoriaux (Yvelines Environnement , Îlede-France Environnement). La nouveauté de l'année est l'adhésion du Cadeb au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement des Yvelines (CAUE 78). Dans son message de bienvenue, François ADAM, paysagiste conseiller du CAUE 78, voit dans l'arrivée du Cadeb « un nouveau gage de raffermissement des liens entre une pluralité d'acteurs, promesse d'avenir et de qualité de vie dans cette passionnante et belle boucle de Seine!».

> Paulette Menguy Présidente Site: wwww.cadeb.org



# L'association «Plaine d'avenir 78» est créée

Sa présidente, Nicole Bristol, nous présente cette jeune association agriubaine réunissant élus, acteurs économiques et vie civile pour inventer ensemble un avenir à notre territoire.

# Pourquoi avoir créé cette association ?

Nicole Bristol : La plaine de Montesson est comme tous ces territoires qui s'inscrivent dans la ceinture verte : c'est une zone de contact entre l'agglomération parisienne et les territoires ruraux. Elle est menacée par la précarité foncière, le développement des friches, les projets d'urbanisation. De cette menace est née une prise de conscience collective et partagée de la part des élus, des acteurs économiques, des associations environnementales qui ont eu envie de se rassembler en partant de l'idée qu'une action concertée et unanime pouvait favoriser la pérennité de cette plaine.

### Pourquoi en avez-vous accepté la présidence ?

La plaine de Montesson, c'est quelque chose que j'ai à cœur depuis long-temps. J'habite à Montesson depuis 1967. Cette plaine de Montesson, elle a toujours été là, je l'ai toujours connue comme un espace agricole qui au fil du temps se réduit, grignoté dans ses franges et de plus en plus urbanisé. En tant qu'élue de Montesson, j'ai toujours voulu, et aujourd'hui je voudrais la protéger parce que je sais à quel point elle fait partie de notre patrimoine commun et contribue à notre cadre de vie.

#### Qui compose l'association?

L'association a été créée en décembre 2012 et elle rassemble toutes les parties prenantes autour de la Plaine : les élus des communes, les acteurs économiques - maraîchers et propriétaires fonciers - ainsi qu'un troisième collège constitué d'associations telles que le Cadeb, et des particuliers.

#### Quel est l'objet de l'association?

Plaine d'avenir 78 a pour objet d'étudier et de proposer des projets qui permettent de préserver et valoriser à long terme les espaces et l'activité agricole et para-agricole dans la Plaine et ses espaces naturels et aux alentours.

# Quel est son périmètre d'action?

Le périmètre de l'association est constitué de la plaine de Montesson, qui s'étend sur les communes de Montesson, Carrières-sur-Seine, et Sartrouville et il inclut tous les espaces naturels en bordure de ce territoire et les



Sortie découverte dans la Plaine en mai 2012, avec Nicole Bristol

territoires alentours tels que le prolongement de la plaine de l'autre côté de la Seine, au Mesnil le Roi.

# Quelles sont les collectivités susceptibles d'adhérer?

La ville de Montesson devrait être la première à adhérer à l'association. Toutes les communes situées sur son territoire d'action ont également été sollicitées.

D'autres communes hors territoire, telles que Le Vésinet notamment, ont une véritable démarche de recherche et d'action au niveau de la biodiversité, de préservation des espèces rares. Elles sont appelées à nous rejoindre si elles poursuivent les mêmes objectifs que nous.

### Quels sont vos moyens d'action?

Plaine d'avenir 78 dispose dès à présent d'un bureau à Montesson mis à disposition par la CCBS. Elle devrait avoir dans les mois à venir un chargé de mission à temps partiel pour l'aider à animer le territoire et réaliser de premières actions, ceci grâce à un financement régional et local.

#### Quels sont vos premiers projets?

Le premier projet qui fédère tous nos collèges est d'organiser un nettoyage de la plaine et de parvenir à une propreté pérenne dans la plaine. Dans l'immédiat, nous organisons le 20 avril prochain une sortie nature dans la Plaine, avec l'AEV, en continuité de la sortie découverte de l'an dernier

A l'automne, nous envisageons un colloque, qui pourrait réunir le comité de partenaires que nous prévoyons de constituer.

# Qui est concerné par votre action?

L'association concerne la population de la Boucle et du Mesnil, soit près de 200 000 habitants, une vingtaine d'agriculteurs, mille propriétaires, onze communes au minimum. La plaine, c'est un outil de production pour les agriculteurs et elle contribue au cadre de vie des populations : elle concerne donc tout le monde.

Propos recueillis par Jean-Claude Parisot, secrétaire général du Cadeb

#### Plaine d'avenir 78

#### Siège social

1 rue Pierre-Louis Guyard, à Montesson (78360).

#### Courriel:

plainedavenir78@hotmail.fr

# Le hameau de Bizet à Bougival

Nous poursuivons notre découverte des sites remarquables de Bougival entamée dans les deux précédentes Lettres du Cadeb. Avec toujours pour guide Benita Carteron, vice présidente de Patrimoine et Urbanisme, sympathique guide et merveilleuse conférencière.



A partir du Parking Holiday Inn, on traverse la terrible route nationale, puis on pénètre à droite sur un très joli chemin en bord de Seine qui longe d'abord un groupe de maisons datant toutes de la même époque, 1850. Toutes charmantes sauf une qui est laide, c'est celle de Bizet. Il n'a vécu qu'un an dans cette petite maison, mais quelle année! 1874/1875, c'est l'année de Carmen, c'est l'année de sa mort, trois mois après l'échec de la première représentation qui l'a désespéré.

En 1872, l'Opéra-Comique passe commande d'un opéra à Bizet et c'est celui-ci qui choisit et impose le thème de Carmen. Bizet est emballé par ce sujet , il ne cesse d'y penser mais, pris par la vie de "galérien de la musique" qu'il mène pour joindre les deux bouts, il n'a le temps ni de l'écrire, encore moins de l'orchestrer. Tout est dans sa tête. Au début de 1874, l'Opéra-Comique l'informe que Carmen entre en répétition à l'automne et qu'il leur faut impérativement la partition. Bizet cherche un endroit tranquille pour pouvoir se consacrer à son opéra et le trouve ici.

En 3 mois, il va écrire 1200 pages de partition d'orchestre, et à l'automne, la partition est prête. Bizet est épuisé mais il est heureux : il sait que c'est bon et il est certain qu'il va connaître, enfin, le succès. Or, la première représentation est un échec parce que public et critiques sont scandalisés par le thème de cet opéra qui raconte l'histoire d'une prostituée détournant un brave soldat de son devoir !



Cet échec est très vite démenti par le succès que vous savez et qui est arrivé tout de suite après, mais trop tard pour Bizet. Lui, il réagit très mal à cet échec, tombe gravement malade d'une angine et n'a qu'une idée, retourner à Bougival, au bon air : «là, je respirerai mieux, là je vais guérir». Il part donc, se sent effectivement mieux, se baigne dans la Seine comme il l'a fait tout l'été et meurt en trois jours d'une complication de rhumatisme articulaire aigu. Il a 36 ans.

Carmen est célèbre, c'est l'opéra le plus joué, le plus enregistré, dans le monde entier ... Du Nord au Sud, on en chante les airs dans la rue. Imaginons un autre pays que la France, les USA ou le Japon par exemple, qui aurait un atout pareil dans les mains. Avec quelle ardeur ils l'auraient utilisé! Avec le contexte dramatique décrit plus haut, il est clair que cette maison remise dans l'état de 1875 deviendrait un lieu de pèlerinage. Ce serait un atout fantastique pour le développement touristique (donc économique) de Bougival à condition de veiller à son environnement. Il est clair que le projet du showroom Mercedes en face de la maison était particulièrement mal venu.

Depuis novembre dernier, ce projet est abandonné et le terrain de 8.000 m2, si bien situé, est remis en vente. Bien entendu, il attire les convoitises des promoteurs immobiliers. Patrimoine & Urbanisme reste donc d'une extrême vigilance pour que les conditions mises à l'achat respectent les principes d'aménagement du PLU : 6000 m2 réservés à de l'activité/ 2000 m2 au

> logement. Il est donc essentiel que les projets d'activités présentés par l'acheteur soient à la hauteur de la valeur du site.

De son côté, l'Association des Amis de Georges Bizet veille aussi. Son Festival présente tous les ans, avec un succès médiatique considérable, une masterclass de Teresa Berganza, «la plus grande Carmen de notre temps». Elle a lieu dans la Villa Viardot et l'a rendue si célèbre qu'un projet de «Centre Européen de Musique pour le 19e siècle» y a pris naissance. Or la Villa Viardot est trop petite pour ce CEM et elle jouxte le fameux terrain!. Attendons la suite!



Vue sur le hameau Bizet à partir de l'île de Bougival

Benita Carteron, Vice présidente, Patrimoine et Urbanisme Secrétaire générale des Amis de Bizet Sites Internet: bougival-sans-showroom.org/lesamisdebizet.com

La Lettre du CADEB N° 43 - Mars-Avril

# The Bound

### L'association HANDI-CAP-PREVENTION

Bien connue sous l'appellation "Roulez Petits Bouchons", l'association Handi-Cap-Prévention aide les personnes handicapées. Elle intervient aussi dans les domaines de l'accessibilité et de la prévention.

Depuis juillet 2005, année de sa création, l'Association HANDI-CAP-PREVENTION "Roulez Petits Bouchons" a collecté 675,260 Tonnes de bouchons et couvercles en Plastique qui ont été revendues à une Usine de Recyclage, C2P à Villefranche-sur-Saône. La collecte 2012 se monte à 91,680 Tonnes. A ce jour, l'Association compte environ 500 lieux de collecte répartis sur 110 Communes en Région Parisienne.

#### Les Conseils de Tri de l'Association

- Retirer les opercules en carton ou autre dans les gros bouchons
- Pas de métal, pas de piles
- Pas de bouchons de bouteilles de vin en liège ou composite plastique
- Pas de papier ni carton
- Pas d'ampoules électriques
- Eviter les bouchons d'huile et les couvercles des corps gras
- Pas de Plastiques des médicaments sauf homéopathiques

Les bouchons et couvercles enfermés dans des sacs en plastique seront systématiquement incinérés ! Ils ne seront pas recyclés.

#### Remise de matériels

Depuis 2005, l'Association HANDI-CAP-PREVENTION a réalisé 23 remises officielles de matériels ou de loisirs offertes, à des familles d'enfants handicapés, à des Établissements Scolaires ou Établissements Spécialisés, Organisations pour jeunes comme pour adultes. Comment peuton être éligible ? La famille doit se montrer activement engagée au sein de l'Association. Les Établissements, Collectivités Locales, Organismes, sont tous des collecteurs actifs qui poursuivront leur action. Aux sommes d'argent provenant de la vente du plastique récupéré s'ajoutent des dons d'Entreprises et d'Organismes divers. L'Association apporte un financement pouvant aller de 2000 à 4800 € pour du matériel et des accessoires adaptés aux différents handicaps et non pris en charge par la sécurité sociale.

#### Exemples de remises

- Participation à la Coupe de France HandiKart, pour Adrien (92)
- Une Rosalie, Maison d'Accueil Spécialisée, Tigery (91)
- Une voiture hippomobile, IME Evry et Champcueil (91)
- Un voyage scolaire à Londres, Lycée T-L de Vaucresson (92)
- Un fauteuil électrique enfant, Etablissement Claire Girard, Sèvres (92)
- Aide au financement d'un voyage au Maroc, Accueil de Jour, Poissy (78)
- Un Pousse-pousse, Bezons, pour Maxime (95)
- Un fauteuil de Danse, Votre P'tit Coin de Paradis, Garches (92)
- Un scooter, Centre Claire Richard, Viroflay (78)
- Un fauteuil paralympique de Tennis, Pékin 2008, Nicolas PIEFER (78)
- Un départ en Classe de Neige, enfant myopathe, Poissy (78)



Fauteuil de tennis paralympique Nicolas Piefer - Pékin 1998

#### Prévention et accessibilité :

L'Association HANDI-CAP-PREVENTION intervient régulièrement dans des Etablissements Scolaires afin de mettre en garde contre les risques qui peuvent mener au handicap. Chaque année, l'Association participe à la Semaine du Handicap dans le Monde du Travail en animant des stands dans une Entreprise.

L'Association est attentive aux conditions d'accessibilité pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite. Elle a édité un Guide d'Accessibilité sur les 8 Communes situées dans la Zone géographique "Méandre de la Seine" de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH78), soit Maisons-Laffitte et les 7 Communes de la CCBS. Ce Guide est distribué gratuitement : nous le demander.

Jean-Pierre Ollivier, secrétaire Association HANDI-CAP-PREVENTION "Roulez Petits Bouchons" 3 Allée Beethoven 78400 CHATOU handicaprevention@numéricable.fr 06.83.57.28.16



#### Pour en savoir plus:

Sur le site Internet de l'association, handicaprevention.com on trouve, notamment: La carte des points de collecte Le guide de l'accessibilité

# Que faire des bouchons et objets en plastique?

Comment choisir entre la poubelle ... et le don à une association? Voici, pour vous éclairer, les points de vue croisés des différents acteurs concernés sur notre territoire.

#### Les acteurs

Le SITRU: Depuis la création du syndicat à Carrières-sur-Seine en 1938, le SITRU (Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Résidus Urbains de la Boucle de la Seine) traite les déchets des habitants. La Communauté de Communes de la Boucle de la Seine (CCBS) est l'un de ses quatre adhérents. En 2012, le SITRU a traité plus de 130.000 tonnes de déchets des ménages, dont 1.056 tonnes de plastiques destinés au recyclage.

HANDI-CAP-PREVENTION: I'Association indépendante située à Chatou œuvre pour le Monde du Handicap . Elle collecte les bouchons et autres objets en plastique. (voir page XX).

#### Que faire de nos bouchons en fin de vie?

SITRU: Chaque personne choisit le moven par lequel il transformera son déchet en ressource. Nous demandons aux habitants de laisser les bouchons sur les bouteilles et flacons pour deux raisons majeures.

Tout d'abord, le poids des bouchons représente 10% du poids de la bouteille. En laissant le bouchon sur la bouteille, votre geste augmentera donc les tonnages, et ainsi les recettes qui seront déduites de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) que vous retrouvez sur votre feuille d'impôts locaux.

Ensuite, le fait de conserver le bouchon permet d'aplatir la bouteille et ainsi de réduire les volumes de déchets à collecter. Un conseil: vissez vos bouchons afin de ne pas souiller les autres emballages (papiers et cartons) contenus dans le bac qui ne seraient alors pas recyclables.



Stockage par Handi-Cap-Prévention

HCP: Les Bouchons Gardez-les Nous! L'usine de recyclage partenaire nous les rachète. L'argent de cette vente nous a déjà permis d'offrir 23 remises de matériels voire d'activités à des personnes handicapées ou à des établissements spécialisés. Rien de plus facile que de devenir collecteur et de déposer bouchons et couvercles dans les lieux de dépôts indiqués sur notre Site Internet. Et surtout respectez les consignes du SITRU pour ne pas souiller les contenus de vos bacs et poubelles spécialisés.

#### **Etes-vous en concurrence ?**

SITRU: Non. Il n'y a pas concurrence entre une association caritative qui a un objectif de financement et un syndicat de traitement qui a comme finalité le recyclage des déchets et la réduction des coûts pour le contribuable. Le SITRU conseille de laisser les bouchons sur les bouteilles et flacons en plastique destinés à la collecte sélective.

Si le citoyen souhaite néanmoins mettre ses bouchons de bouteilles et flacons de côté pour l'association, le seul élément à prendre en compte est de s'assurer que

le contenu ne viendra pas souiller les autres emballages. N'hésitez pas à laisser s'écouler lait, eau et liquides ménagers en maintenant la bouteille renversée dans l'évier afin que le contenu s'écoule complètement

Polypropy-

Par contre, de nombreux autres types de plastiques qui sont collectés par HANDI-CAP PREVENTION ne sont pas recyclés par le SITRU, comme par exemple les couvercles de pots en

> verre (pâte à tartiner par ex), les bouchons d'aérosols, les pots de fleur, etc....

HCP: Notre action reste marginale par rapport aux tonnages gérés par le SITRU ou autres sociétés en Île-de-France. Nous sommes complémentaires car nous récupérons, en plus des bouchons, tous les couvercles. les pots de jardinerie, toutes les références réalisées dans les trois catégories de plastiques acceptés, 2, 4 et 5 (voir cidessus). N'hésitez pas à nous donner ce qui concerne le brico-



Usine de recyclage de Limay

lage, le scolaire, l'homéopathie, etc. Vous verrez que ces références en plastique existent à l'infini!

#### Que deviennent les plastiques collectés

SITRU: Les déchets issus de la collecte sélective sont triés sur le centre de Gennevilliers. Les bouteilles plastiques translucides sont transportées par voie fluviale jusqu'à l'usine de recyclage située à Limay. C'est après ce voyage en péniche que les bouteilles plastiques seront transformées en matières premières (paillettes puis granulés) qui permettront la fabrication de nouvelles bouteilles en plastique. Participer au recyclage, c'est aussi préserver les ressources naturelles telles que le pétrole.

HCP: Quel que soit votre choix, collecte par la CCBS ou remise à notre association, impossible d'échapper aux coûts de transport avec production de CO2. Les granules recyclés chez notre partenaire à Villefranche sur Saône sont revendues à l'industrie, le secteur de l'automobile par exemple. En acceptant, non seulement des bouchons, mais aussi des couvercles et des références à l'infini. nous nous inscrivons tout à fait dans la valorisation des déchets et œuvrons pour une augmentation des taux de recyclage. Et pour faire encore mieux, nous engageons chacun de nos collecteurs à se demander si tel ou tel plastique de son espace domestique peut nous être donné à recycler. Trop d'objets sont jetés, abandonnés, incinérés! N'oubliez pas qu'avec l'argent nous œuvrons pour le Monde du Handicap! Les Bouchons - et autres objets en plastique - Gardez-les Nous!

Emilie Heurtel, chargée de communication au Sitru Jean-Pierre Ollivier. Handi-Cap-Prévention

# La transition énergétique en débat

Tous les territoires sont invités à participer à ce grand débat national, destiné à préparer une loi pour l'automne sur l'avenir énergétique de la France. Voici comment la Boucle pourrait y contribuer.

Le mot transition exprime le souhait d'un changement profond qui doit s'inscrire dans la durée. Il s'agit de changer notre mode de production et de consomd'éneraie. mation Les raisons de cette volonté de changement sont simples:

 Continuer à brûler des combustibles fossiles nous conduit, tous les scientifiques s'accordent aujourd'hui

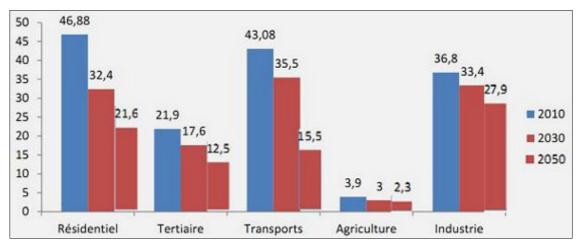
à le dire, à un réchauffement climatique dont les conséquences sont inacceptables : réchauffement moyen de plus de 4° et augmentation des phénomènes météorologiques violents.

• Les ressources ne sont pas inépuisables, les difficultés pour les extraire conduisent à un renchérissement du coût de ces énergies.

Il n'y a qu'un moyen pour répondre à ces deux défis simultanément : réduire fortement notre consommation d'énergie dans les différents domaines (logement, transport, industrie, tertiaire, agriculture...). Ainsi nous maintiendrons notre facture d'énergie à un niveau acceptable et l'effet de serre sera limité. On cherchera également à utiliser des moyens de production d'énergie peu émissifs en CO2.

#### Une tendance à inverser

Depuis le début de l'ère industrielle, l'économie s'est toujours construite sur le postulat d'une augmentation de la consommation d'énergie. Inverser cette tendance, vieille de plus de deux siècles, est donc un changement très profond. C'est l'objet de cette transition, qui ne modifiera pas simplement les modes de production ou de consommation d'énergie, mais aussi la gouvernance c'est-à-dire à la fois comment s'organise-t-on pour permettre ces économies d'énergie et comment en contrôle-t-on le résultat. Notons que cette recherche d'économies d'énergie a deux autres effets induits bénéfiques : notre balance commerciale sera plus équilibrée car la facture pétrolière représente 90% de notre déficit commercial, et la création d'em-



Scénario d'économie d'énergie proposé par l'ADEME

Bilan de la demande d'énergie par secteur (en Millions de tonnes d'équivalent Pétrole - énergie finale)

ploi sera relancée car la mise en œuvre de ces économies nécessite un travail important.

Comme nous venons de le voir il faut inverser une tendance lourde, et la mobilisation de tous est indispensable. De plus notre consommation individuelle (ou plutôt la somme de nos consommations individuelles) représente environ 50 % des consommations totales d'énergie (principalement sous forme de chauffage et de transport). Ce n'est donc pas simplement une loi gouvernementale ou un effort des industriels qui peut changer les choses. Chacun devra s'y mettre. Mais on comprend aussi que chacun isolément ne peut pas grand-chose, il faut une organisation collective et c'est le rôle des territoires d'organiser des transports peu émissifs en CO2, de mettre en place une organisation financière et technique permettant à tous l'isolation thermique de son logement, d'utiliser les ressources énergétiques locales. Tout cela est le rôle des instances politiques locales en concertation étroite avec les artisans les banquiers les experts en bâtiment. et bien sûr, les citoyens.

#### La contribution de notre territoire

Ce qui nous est demandé au travers de ce débat, c'est de dire quelle peut être la contribution de notre territoire à cette nouvelle problématique d'un mode de vie économe en énergie. Quatre questions sont ainsi posées :

 Vers quel mode de vie alliant efficacité énergétique et sobriété veut-on aller?

- Quelles sources d'énergie veut-on exploiter et quelles en sont les conséquences pour le territoire?
- Quelle trajectoire jusqu'en 2025 pour atteindre ces objectifs en 2050 ?
- Quels coûts et financements de cette transition énergétique ?

Plusieurs débats régionaux et départementaux sont prévus pour réfléchir collectivement sur ce sujet. Des outils pédagogiques et d'information sont disponibles. Mais c'est bien à chaque territoire, donc pour nous à l'échelle de la Boucle de la Seine (CCBS) qu'il faut agir pour exprimer nos choix de mode de vie du futur et écrire un cahier d'acteur pour amorcer localement cette transition. Avec l'association Forum et Projets pour le développement Durable, le CADEB est déjà intervenu pour informer et sensibiliser les citovens sur les risques du réchauffement climatique. Pourquoi ne pas aller plus loin et amorcer des solutions par exemple en organisant des rencontres sur deux thèmes : l'isolation thermique des bâtiments existants, l'utilisation des ressources énergétiques locales.

Pierre Grison Forum et Projets pour le développement Durable

#### Pour en savoir plus :

Site Internet du débat sur la transition énergétique :

www.transition-energetique.gouv.fr/

A noter : Les journées de l'énergie du 29 au 31 mars 2013 : les entreprises d'énergie ouvriront leurs portes

# PLU du Vésinet : rien ne va PLUs

Le projet de Plan Local d'Urbanisme de la ville est contesté par plusieurs associations et de nombreux habitants

Le Syndicat d'Initiative et de Défense du Site du Vésinet (SIDSV) en tout premier, puis l'association Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB) toutes deux membres du CADEB se sont opposées fermement au projet du PLU du Vésinet pour trois raisons.

C'est tout d'abord une rupture avec le Plan de zonage traditionnel fondé sur les sites classés et inscrits.

C'est ensuite une facilité donnée au morcellement des terrains, à l'agrandissement des maisons, à la construction d'immeubles, le tout favorisant l'urbanisation privée mais pas assez le logement social, et donc aggravant le déficit déjà important.

Enfin, le projet de PLU prévoit une réduction des obligations en termes de places de stationnement, conduisant à plus de voitures dans les rues.

Bien entendu, on ne trouve dans le document aucune évaluation chiffrée de la conséquence de ces choix, ni en terme

d'habitants supplémentaires, de coût de fonctionnement ...



La nature est présente en centre ville du Vésinet

#### Front commun associatif

Trois autres associations sont ensuite venues rejoindre le SIDSV et AEB :

Sauver le Vésinet, Association le Vésinet Nord et Riverains (AVNR), Défense et rayonnement du Wood Cottage.

Ces cinq associations qui se sont regroupées pour analyser en profondeur les documents d'urbanisme. Elles ont voulu être reçues afin de faire des propositions constructives à la Mairie.

Mécontentes de ne pas être entendues par la municipalité, les associations ont décidé d'informer les Vésigondins au travers d'une pétition signée par plus de 1200 personnes.

Malgré quelques modifications mineures apportées au projet, le PLU a été présenté et voté lors du conseil municipal du 24 Janvier par 19 voix pour et 11 contre.

On se dirigeait donc vers l'enquête publique.

#### Coup de tonnerre

Le 11 Février, les onze conseillers municipaux opposés au PLU démissionnent

Que va devenir le PLU du Vésinet ? Il est trop tôt pour le dire.

Quand cinq associations indépendantes se réunissent et unissent leur expertise pour être force de proposition, la municipalité aurait dû les rencontrer\_toutes ensemble, afin d'avoir une discussion constructive sur le projet du PLU qui engage le futur de notre ville d'exception, et montrer ainsi qu'elle était à l'écoute de ses administrés. Organiser une véritable concertation très en amont des décisions aurait permis de présenter un PLU équilibré en accord avec la population en respectant les contraintes administratives que nous imposent le classement de notre ville et les lois et règlements: PADD, SCOT, GRENELLE 2......

Les mois à venir seront décisifs.

Jacques Firmin Vice président Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet (SIDSV) Membre du comité directeur Association Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB) PADD: Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) fait partie intégrante du Plan Local d'Urbanisme (PLU). C'est un document politique exprimant les objectifs et projet de la collectivité locale en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon de 10 à 20 ans. Il constitue la nouveauté essentielle entre le contenu des anciens Plan d'Occupation des Sols (POS) et celui des PLU.

SCOT: le Schéma de Cohérence Territoriale est un document de planification stratégique qui fixe à l'échelle d'un territoire (une communauté de communes par exemple) les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les 10/20 ans à venir dans une perspective de développement durable.

Le PLU d'une commune doit être compatible avec le SCOT.

GRENELLE 2: La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite loi « Grenelle II », est l'une des principales traductions juridiques du vaste débat national consacré à l'environnement, qui a eu lieu à partir de l'année 2007 et qui est plus connu sous l'expression de « Grenelle de l'environnement ». Cette loi engage un véritable « verdissement » des plans locaux d'urbanisme, en imposant la prise en compte de nombreux objectifs environnementaux, tels que réduction des émissions de gaz à effet de serre, de la préservation et de la remise en état des continuités écologiques, de la maîtrise de l'énergie et de la production énergétique à partir de ressources renouvelables et du développement des communications électroniques.

# Plaidoyer pour la nuit et les étoiles

Trop c'est trop. Vous en serez convaincus à la lecture de cet article proposé par Françoise Leroy-Terquem, membre du Cadeb.



Du chaos originel naquit d'abord la Nuit. Suivie de son fils le Destin. Aimés des Dieux, au milieu des querelles qui ébranlèrent l'Olympe, ils en furent toujours respectés.

L'Homme, la «fragile» créature de Prométhée, s'est toujours voulu Maître de son Destin. Et depuis la nuit des temps, il s'emploie à asservir la Terre, vider les océans, conquérir le ciel. Avançant de deux heures un cycle jusque là immuable, il s'est également promu Maître du Temps.

La Nuit ne saurait donc résister à cette ambitieuse créature. Cette nuit qu'il a peuplé d'êtres fantastiques et féroces, loups garous et vampires, sortis de son imagination fertile.

Et pourtant... La Nuit si bénéfique à notre repos est nécessaire au cycle du vivant et à l'équilibre universel. Aujourd'hui, et ceci malgré les avertissements des scientifiques, à la nuit dans nos villes, on y voit comme en plein jour.

#### La nuit bientôt retrouvée?

Tout dernièrement, le Ministère de l'Environnement a enfin pris en considération ce problème : un arrêté stipule que vitrines et bureaux ne seront plus éclairés la nuit à partir de juillet 2013. C'est un vrai progrès et nous nous en réjouissons.

Mais il reste beaucoup à faire pour retrouver des nuits dignes de ce nom. En effet de nouvelles initiatives vont à contre courant de cette prise de conscience.

Ainsi les réverbères qui éclairent autant la terre que le ciel. Ne pourrait-on prévoir comme le préconisent certaines associations, des réverbères à lumière douce orientée vers le sol ? Et tout éteindre entre une heure et six heures du matin comme le font déjà



certaines villes pionnières ?

Depuis peu, une lumière bleue intense éclaire les passages pour piétons à Bougival. A Croissy, ce sont des luminaires encastrés dans le sol qui éclairent le ciel... ceci dans des zones déjà très éclairées. A-t-on pensé au repos nocturne des riverains ? Que sait-on des incidences sur l'environnement de cette nouvelle source lumineuse ? Notons que cette même lumière bleue est utilisée dans certaines voitures pour maintenir les conducteurs en éveil...

La sécurité est certes un point essentiel, mais la réponse doit rester proportionnée et adéquate.

Est-il besoin d'éclairer de façon permanente les monuments ?

Les énergivores éclairages de Noël doivent-ils rester en place durant des mois ?

Et faut-il en été multiplier les feux d'artifice dont la nocivité pour l'atmosphère est maintenant prouvée ?

Trop c'est trop. Et la permanence nuit à la magie.

L'ADEME estime le potentiel de réduction de la consommation d'énergie de 50 à 75 %.

Pour l'homme comme pour l'animal, trop d'éclairage est nocif. La nuit, l'exposition à la lumière empêche la production de mélatonine diminuant ainsi nos défenses immunitaires et favorisant certains cancers. Un éclairage intensif sur la route incite les automobilistes à accélérer et devient ainsi accidentogène.

On estime que durant l'été, chaque réverbère tue 150 insectes par nuit en moyenne. Ceci s'ajoutant à d'autres pollutions et à l'abattage souvent inconsidéré d'arbres centenaires au prétexte de renouvellement (?) des forêts ou d'urbanisation, a pour conséquence la disparition progressive des animaux nocturnes : chouettes, chauve souris, papillons... et de la faune sauvage en général.

A l'aube de ce XXIème siècle, souhaitons que les lumières éclairent plutôt notre réflexion et notre conscience! Et ce serait bien de pouvoir à nouveau

> Françoise Leroy-Terquem Membre du Cadeb

# Gaspillage et nocivi-

Un éclairage mal pensé constitue un énorme gaspillage d'énergie. L'éclairage public représente pour les communes près de 50 % de leur consommation d'électricité. Plus de la moitié du parc actuel, soit 9 millions de lampes, est composée de matériels obsolètes et énergivores.



#### Pour en savoir plus:

regarder les étoiles...

Le site Internet de l'association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne : www.anpcen.fr/

Le site du Cadeb rubrique documents avec plusieurs dossiers, y compris sur les feux d'artifice www.cadeb.org,

# Environnement en bref

#### Le Pecq: la ville change de maire

Laurence Bernard, jusqu'à présent première adjointe, vient d'être élue maire du Pecq. Elle succède à Alain Gournac, qui, après vingt et un ans à la tête de la commune, a souhaité lui le témoin. Ce dernier passer conserve son siège de sénateur et son poste de Président du SITRU, le syndicat intercommunal qui gère les déchets des douze communes avoisinantes. Laurence Bernard, sans étiquette mais de sensibilité de droite, est ancienne élève de Sciences-po et ancienne journaliste à la Société générale de presse.

#### élabore Montesson son agenda 21

L'Agenda 21 est un programme d'actions concrètes qui définit les objectifs et les moyens de mise en oeuvre du développement durable sur un territoire en intégrant les trois dimensions que sont l'environnement, l'économie et le social. L'agenda 21 de Montesson a été lancé le 15 novembre par délibération du conseil municipal.

Il est aujourd'hui en phase de diagnostic partagé. Il devrait être mis en œuvre à l'été 2013. Montesson est la première commune de la Boucle à lancer une telle démarche, dont l'originalité est d'associer les habitants à chaque étape de son élaboration et de sa mise en œuvre.

Renseignements sur le site de la ville: www.montesson.fr/

#### Carrières-sur-Seine part à la reconquête de ses berges de Seine



La ville a délégué en 2010 l'aménagement et la reconquête du chemin de halage au syndicat mixte d'aménagement des berges de la Seine et de l'Oise (SMSO), afin de créer

un espace naturel exceptionnel le long de la Seine, dédié aux promenades, au sport et aux ieux. Le coût de cet aménagement est estimé à 400 000 euros, subventionnés à 80 % par le conseil régional d'Ile-de-France et le conseil général des Yvelines. Le projet, qui concerne l'implantation de circulations douces mixtes, piétonsvélos, le long de la berge, entre la rue de l'Abreuvoir à Carrières-sur-Seine et la limite territoriale de Bezons, va s'opérer en deux tranches. L'aménagement commencera par le tronçon longeant le quai Charles De Gaulle depuis le parking de l'abreuvoir jusqu'au bout de la place des fêtes. Une concertation, facilitée par la ville, est en cours entre le SMSO. la Chambre d'Agriculture et les maraîchers directement concernés par le tracé longeant les espaces agricoles. Les travaux vont commencer début février pour une durée estimée à dix semaines pour la première tranche. Dans le cadre de cet aménagement, des saules, fragiles et malades, ont été abattus, et seront remplacés à la fin des travaux.

#### Sartrouville : le centre aquatique ouvrira fin mars

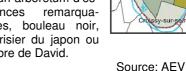
Après 18 mois de travaux, le Centre Aquatique de Sartrouville, ouvrira au public le lundi 25 mars. Il comportera un espace piscine, avec un bassin olympique de 50 m et des tribunes, et un espace bien-être avec sauna, hammam. salle de fitness...

Le nouvel équipement intercommunal de 14 000 m2 représente un investissement de 23 M€. Il a bénéficié de subventions de la Région, du Conseil général et de l'État. La gestion du site a été confiée .à la société Opalia, dans le cadre d'une délégation de service public de 18 ans. Consulté à ce sujet, le Cadeb avait donné un avis favorable pour cette formule, sous condition que le cahier des charges impose des prescriptions de bonne qualité environnementale.

#### Houilles: un nouveau poumon vert en projet

20 jardins familiaux et un arboretum verront bientôt le jour dans cette commune très densément urbanisée de la Boucle de Montesson. Ces projets bénéficient d'une subvention de l'Agence des Espaces Verts (AEV), émanation du Conseil régional.

Dans le quartier du Tonkin, au collectif d'habitat dense, vingt parcelles, sur une surface d'environ 4000 m2, seront bientôt réservées à la création de jardins familiaux, et verront s'étirer salades et pieds de tomates au milieu d'haies mellifères. Un peu plus au Nord, un autre projet prend place dans le quartier très urbanisé des Belles Vues : près de la future résidence d'habitat, l'espace Jemmapes verra ses 9 500 m2 dédiés à un arboretum d'essences remarquables, bouleau noir, cerisier du japon ou arbre de David.



Houille

Carrières-

#### Le Vésinet préserve sa biodiversité

www.aev-iledefrance.fr/

La ville vient de dévoiler son projet de plan d'action en faveur de la biodiversité. Il sera soumis à l'approbation d'un prochain conseil municipal. Il prévoit notamment des fauches tardives, la végétalisation des berges des lacs et rivières, la lutte contre les espèces invasives.

Lors d'une réunion publique en octobre dernier à laquelle le Cadeb avait été associé, les habitants avaient pu prendre connaissance de l'état des lieux de la biodiversité au Vésinet. mettant en lumière une flore remarquable sur les pelouses qui font la fierté de la commune.

Renseignements: http://www.levesinet.fr/

#### Croissy: réouverture du pavillon de l'histoire locale



A partir du samedi 9 fé-2013. vrier les samedis et les dimande ches 14h30 18h00, le Pavillon de l'His-

toire locale réouvre à nouveau au public. Il présente Croissy au fil du temps et Croissy la maraîchère, avec une évocation du temps où la commune était reconnue comme "la reine des halles de Paris". Des matériels et outillages maraîchers anciens, sont exposés.

Espace Chanorier - 12 Grande rue. Entrée libre.

#### Chatou: fin du chantier de reconstruction du barrage

Après quatre ans de travaux, le nouveau barrage situé sur l'un des bras de Seine devrait être terminé pour l'été. D'un coût de 55 millions d'euros, l'opération engagée par Voies navigables de France a été financée par l'Etat (54 %). la région lle-de-France (38 %), l'Agence de l'eau Seine-Normandie (5 %), et l'Europe (3 %).

# Actualité des transports

#### Le RER E ira vers l'Ouest en desservant la Boucle

Le projet de prolongement à l'ouest du RER E (Eole) vient d'être déclaré d'utilité publique par les préfets des Hauts de Seine, du Val d'Oise et des Yvelines. Depuis le terminus actuel, à Haussmann Saint-Lazare, un tunnel sera creusé jusqu'à La Défense. Ensuite le RER E sera raccordé aux voies existantes jusqu'à Mantes, en passant par la Boucle de Montesson.

Restait à trancher la question des arrêts sur notre territoire. Le projet initial n'en prévoyait pas. Réseau Ferré de France (RFF), maître d'ouvrage avec la SNCF, avançait plusieurs arguments techniques pour s'y opposer. Le rapport des commissaires enquêteurs lui a donné tort, et RFF a été obligé de revoir sa position. Il y aura bien des arrêts dans la Boucle, d'abord à Houilles, et ensuite à Sartrouville, à condition de créer un quai supplémentaire. L'intérêt est de permettre une connexion avec la Tangentielle Nord, dont ce sera la terminus Ouest en 2019/2020.

Toutes ces dispositions sont à préciser, mais c'est une première victoire obtenue conjointement par nos élus, les associations (le Cadeb notamment) et les habitants qui se sont exprimés massivement dans ce sens.

La mise en service du RER E est prévue en 2020, à condition que le financement suive et que les difficultés techniques énormes du projet soient résolues.

Pour sa part, le Cadeb se réjouit de cette avancée mais indique qu'à terme la solution repose sur la construction de la Ligne Nouvelle Paris Normandie, qui permettra de libérer des voies au profit des RER.

# Davantage de trains pour le RER A.

Première bonne nouvelle : la prise d'effet des horaires d'été interviendra cette année une semaine plus tard qu'à l'accoutumée. Concrètement, les horaires habituels seront maintenus toute la première quinzaine de juillet, avec 660 trains contre 470 ensuite.

Deuxième bonne nouvelle: il y aura plus de trains en soirée sur la branche de Cergy-le-Haut. Actuellement, cette branche est desservie toutes les dix minutes (jusqu'à 19h47), puis toutes les vingt minutes (jusqu'à 20h30) et enfin toutes les demi-heures (jusqu'à 0h57). A partir de décembre 2013, l'intervalle de vingt minutes sera prolongé d'une heure, soit jusqu'à 21h30, Ces dispositions ont été décidées par le conseil du syndicat des transports d'Île-de-France (STIF) en date du 13 févirier

#### Le vélo serait-il dangereux ?

La question - provocatrice - est posée par l'association Réseau Vélo 78.



Dans l'éditorial de sa dernière Lettre, elle cite l'humoriste Alphonse Allais, avec la crainte du vélo fou qui s'échappe et terrorise la po-

pulation. Cette peur ancestrale seraitelle la cause des réticences de certaines communes à accepter le passage de la véloroute ou à mettre en place de double sens cyclables sur leur territoire? D'après Réseau Vélo 78, cette crainte a existé, mais elle est sans doute en passe de disparaître au profit d'une politique basée sur le bon sens: le vélo est un moyen de transport ne présentant que des avantages, car il est à la fois écologique, économique et bon pour la santé. « De grâce, Messieurs les élus et responsables de voirie, n'ayez pas peur de laisser davantage de place au vélo », conclut l'association dans son éditorial. Dans la Lettre de l'association, on trouve ne pages 2 et 3 des actualités, notamment l'installation d'un réparateur de cycles à la gare de Houilles-Carrières

Les pages suivantes nous emmènent - à vélo - dans les différentes villes de la boucle et alentours. Les délégués locaux de Réseau vélo 78 y détaillent ville par ville les aménagements réalisés, en cours ou en projet pour améliorer la vie des adeptes de la petite reine. Les bonnes nouvelles l'emportent largement sur les mauvaises, signe que les mentalités évoluent lentement mais sûrement.

A découvrir sur le site Internet: www.reseauvelo78.org

# Redonnons vie à nos villes: une campagne européenne pour le 30km/h.

Le texte de cette Initiative Citoyenne Européenne (ICE) a été déposé le 13 novembre 2012 auprès de la Commission européenne. Celui-ci porte sur la préconisation d'une nouvelle vitesse de référence en ville et dans les quar-



tiers résidentiels : en l'occurrence, 30 km/h, le 50 km/h n'étant plus conservé que pour les axes de transit. Pour les associations signataires (dont FNE et l'AUT), l'adoption d'une telle mesure favoriserait les ambitions de l'Europe, aussi bien pour l'amélioration de la sécurité routière que pour la réduction des nuisances sonores et de la pollution de l'air. Passer de 50 à 30 km/h multiplie par neuf les chances de survie des piétons et cyclistes lors d'un accident. De plus, la généralisation du 30 km/h en ville augmente la convivialité et le bien-être des usagers tout en favorisant les modes de transport actifs, car se déplacer à pied ou à vélo devient plus agréable et moins dangereux

Pour s'informer et signer : http://fr.30kmh.eu/

# La ponctualité en 2012 sur les branches Poissy et Cergy du RER A

La ponctualité, qui prend en compte l'heure à laquelle le voyageur descend à sa gare d'arrivée, s'établit à 86% en 2012, contre 85% en 2011, sur la partie du RER A exploitée par la SNCF, c'est-à-dire de Nanterre Préfecture à Cergy-le-Haut et Poissy.

Ce léger progrès est obtenu malgré une année 2012 difficile: avaries sur l'infrastructure et le matériel roulant, travaux lourds de modernisation du réseau et pénalisant durant l'été, recrudescence des suicides (32 sur le réseau de Paris Saint-Lazare contre 17 en 2011).

Dans un courrier en date du 1er février adressé au Cadeb, le Directeur de la ligne A (partie SNCF), Olivier Devaux, se dit conscient « qu'il reste encore beaucoup à faire pour atteindre le niveau de ponctualité attendu de ses voyageurs », mais assure « qu'il continue à mettre toute son énergie au redressement de la situation ». Il détaille ensuite un certain nombre de mesures de nature à améliorer la situation: l'arrivée du nouveau matériel à double étage, la mise en place de rames de réserve, un nettoyage régulier des rames, une meilleure information des voyageurs. Il conclut en indiguant que « les maux dont souffre la ligne A sont structurels et profonds, et que seuls les investissements lourds programmés d'ici 2020 et le prolongement à l'Ouest du RER E permettront de redresser durablement la situation de cette ligne. » Les voyageurs devront donc s'armer de patience.

# Retour sur l'incident du RER A à l'été 2012

Une défaillance technique sur une caténaire a entraîné une soirée et une matinée de galère pour les usagers du RER dans le secteur de Cergy Pontoise. Quels enseignements en tirer pour l'avenir?

La rupture de la caténaire à Neuville Université le 6 septembre 2012 a entraîné l'arrêt du trafic du RER A sur la branche de Cergy de 18 heures jusqu'à 12 heures le lendemain.

Le STIF, autorité organisatrice des transports publics en Ile-de-France, a organisé une réunion le 18 décembre 2012 pour comprendre l'événement, analyser les dispositions prises et les enseignements tirés.

Participaient à la réunion la SNCF-Transilien, RFF propriétaire et gestionnaire du réseau ferré, des usagers ayant vécu les incidents, des représentants d'associations (Cadeb, FNAUT) et des transports routiers (STIVO).

Après un premier tour d'horizon entre les participants sur le déroulement de l'incident (voir ci-contre), ses causes (la défaillance du système d'accroche de la caténaire) . et ses conséquences, une discussion s'engage sur des améliorations possibles pour que ces situations pénalisent le moins possible les voyageurs.

#### Voyageurs à l'abandon

Il ressort des divers témoignages de voyageurs que ces derniers se sont trouvés sans solution de transport de substitution le 6 au soir et le matin du 7 et ont déploré, soit le manque d'information, soit des informations erronées relatives à la reprise du trafic. La FNAUT rappelle que cet incident fait suite à d'autres incidents au cours de l'été et demande quels enseignements en ont été tirés.

Le STIF relève que la stratégie d'offre pour la prise de service a évolué dans la nuit et que par conséquent un nombre important de voyageurs n'ont pas pu être informés par les canaux habituels de la SNCF.

La STIVO indique avoir renforcé ses lignes le 7 au matin: navettes entre la



Dispositif anneau crochet de caténaire



La caténaire au sol et le pantographe détruit au pied de la rame endommagée

gare de Pontoise et Cergy Préfecture, , mais estime avoir manqué d'information de la part de la SNCF. Une meilleure anticipation lui aurait permis d'adapter son offre et d'informer ses voyageurs. Depuis ces événements, la STVO reçoit régulièrement des informations de la SNCF en cas de perturbation.

Le STIF est favorable à la création de scénarios anticipés de gestion des situations perturbées pour prévoir les adaptations d'offre mais également la stratégie d'information des voyageurs. La SNCF explique que des scénarios généraux existent mais qu'il est difficile d'élaborer des scénarios précis, chaque cas étant particulier.

Soyez plus prudent à l'avenir et mentionnez la situation la plus pessimiste dès le départ, suggère le STIF.

#### **Davantage d'informations**

La SNCF va mettre en place des postes d'Information Voyageurs Île-de-France (PIVF) qui permettront de diffuser de l'information dans un grand nombre de gares depuis un seul centre. Enfin, le projet de déploiement du système radio GSM-R permettra d'améliorer les échanges avec les conducteurs.

Gérard Ribaut Groupe transports et déplacements du Cadeb

#### Chronologie des faits

Jeudi 6 septembre 2012

- 18 heures : un train arrache la caténaire sur 700 mètres La coupure de courant affecte plusieurs trains.
- 19 heures : les voyageurs des trains bloqués en pleine voie sont évacués.
- 19 heures 20 : l'équipe caténaire est sur place et confirme l'étendue des dommages
- 19 heures 30, la voie 1 est réalimentée pour permettre un trafic réduit en voie unique.
- 22 heures, diffusion d'information par les sites concernés (Transilien, radio, alertes SMS...) pour alerter les voyageurs des difficultés de circulation à prévoir le lendemain matin et les dissuader de se rendre dans les gares concernées.

#### Vendredi 7 septembre

- 5 heures 37, la SNCF suspend l'interconnexion avec la RATP (un fonctionnement très dégradé occasionnerait des perturbations sur le tronçon central. La liaison Maisons Laffitte Cergy est suspendue.
- 9 heures, information de reprise progressive à partir de 12 heures.
- 11 heures 45 : fin des travaux.
- 12 heures, reprise du trafic normal.

# Veille associative

#### Qualité de l'air ... atmosphère, atmosphère...

Le dernier bulletin d'information du SPI Vallée de Seine (N°45) est consacré à la qualité de l'air, qui « du fait de son impact non négligeable sur la santé et l'environnement au sens large » .. « revêt une importance particulière pour les pouvoirs publics et la population. »

On y trouve beaucoup d'informations techniques et législatives utiles. Le réseau francilien et yvelinois de mesure de la qualité de l'air est présenté. La plus proche station de mesure est celle de Saint-Germain—en-Laye: elle est implantée à proximité de la RN 13; elle mesure les taux de dioxyde d'azote (Nox). Une autre est située à Versailles: cet observatoire a pour objet de surveiller la qualité de l'air au voisinage du Duplex A 86 entre Rueil-Malmaison et Vélizy. C'est une première en France.

Le bilan réalisé par Airparif dans les Yvelines est ainsi résumé: qualité de l'air « insatisfaisante » comme dans toute la région Île-de-France, avec de meilleurs résultats pour les dioxydes d'azote mais de moins bons pour l'ozone, notamment en zone rurale. En situation de proximité du trafic routier, les objectifs de qualité ne sont respectés pour aucun des polluants.

Le bulletin d'information du SPI vallée de Seine détaille ensuite les différentes mesures prises par les pouvoirs publics destinées à améliorer la qualité de l'air: elles s'inscrivent dans le cadre de plans internationaux, européens et nationaux, tels que le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) ou encore le Plan de Déplacements Urbain (PDU) en cours de révision. Le bulletin conclut en indiquant que les services de l'État effectuent une surveillance constante des installations industrielles les plus polluantes et imposent de nombreuses mesures de réduction des émissions les plus nocives.

> Pour en savoir plus: www.spi-vds.org

Le bulletin 45 est téléchargeable sur le site du Cadeb, en rubrique documents



Le Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles dans la vallée de Seine (SPI VDS) a été créé en 1993 pour répondre aux préoccupations des populations sur les questions d'environnement industriel au Nord du Département des Yvelines. Il réunit les différents acteurs concernés — collectivités territoriales, industriels, associations de protection de l'environnement, services de l'Etat, experts techniques et personnes qualifiées — autour d'objectifs communs de dialogue, d'information et de réflexion.

Nous en profitons pour saluer Anne Oswald, qui a participé à la rédaction de ce bulletin pendant plusieurs années au sein du SPI et qui vient de le quitter pour rejoindre les services du ministère de l'Environnement chargés de la protection de l'eau des milieux aquatiques.



#### L'actu du Sitru

Le numéro 11 de l'actu du Sitru vient de sortir. Il est toujours bien illus-

tré et agréable à lire.

Il commence par l'éditorial du président Alain Gournac, qui revient sur la « portes ouvertes » du 21 octobre dernier, avec un grand succès populaire:

1265 visiteurs. Avec toujours le même message de prévention: « Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ». Privilégions le réemploi, et le bénéficie social qui en découle, conclut le Président.

Dans ce numéro, on trouve une interview d'Alexandra Bourgoin, qui vient de prendre ses fonctions de directeur de l'usine d'incinération de Carrièressur-Seine. Un beau challenge pour cette jeune femme dynamique.

L'actu donne des informations sur les

rejets atmosphériques de l'usine: les taux toujours largement inférieurs aux seuils réglementaires, y compris pour les oxydes d'azote.

L'actu est téléchargeable sur le site Internet du Syndicat des traitement des déchets: www.sitru.fr

On y trouve bien d'autres informations utiles, mises à jour régulièrement, sur les activités du SITRU, syndicat qui traite les déchets de douze communes, dont les sept de la Boucle de Seine.



# Le calendrier des bons gestes pour l'environne-ment

Source: Service environnement de la CCBS Ministère de l'environne-



### LE CADEB ET LES ASSOCIATIONS MEMBRES



« Seul, on va plus vite Ensemble, on va plus loin »

#### **CADEB**

Association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement sous le numéro 04-033 DUEL

Siège social : 130 av. du Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE

Tél: 01 39 57 65 28 01 39 15 32 21

Courriel:

cadeb78@wanadoo.fr

Site Internet: www.cadeb.org/

SIRET:484 499 009 000 13

APE: 913 E

#### Composition du Bureau

Présidente :

Paulette Menguy

Vice Président

Jacques Firmin

Secrétaire Général:

Jean-Claude Parisot

Secrétaire :

Gérard Moulin

Secrétaire adjointe:

Nelly Doise

Trésorier:

Patrick Bayeux

Membre

René Braun

Aménagement et Environnement de la Boucle (AEB)

Yves Rambaud contact@aeb-parcimperial.fr Tél: 01 39 76 99 25.

Comité de défense du parc à Houilles

Gisèle Rora gisele.rora@dbmail.com Tél: 01 39 14 60 88

Comité du Vieux Pays - Le Fresnay à Sartrouville

Brigitte Plantrou vieuxpayslefresnay@free.fr Tél: 06 10 05 61 54

Comité de quartier des Richebourgs à Sartrouville

Mario Ostoréro jean-louis.verdure@wanadoo.fr Tél 01 39 14 88 11

Conférences carillonnes

Ursula Nadler conferencescarrillonnes@gmail.com conferences-carrillonnes.fr/

Forum et Projets pour le Développement Durable

(sensibilisation et communication sur le développement durable )

Jean-Yves Rebeyrotte forumprojetsdd@sfr.fr forumprojetsdd.org/ Tél: 01 53 73 74 18

Les Dix Arpents à Sartrouville

Nathalie Moneyron xarpents@gmail.com Tél: 01 39 13 44 83

Maisons-Laffitte développement durable

Laurence Ledoux asso.mldd@gmail.com http://maisons-laffitte-dd.hautetfort.com/

Mieux Vivre à Montgolfier

Marc Aubrée assomvm@gmail.com Tél: 01 39 14 29 00

Natur'Ville à Sartrouville (promotion et gestion des jardins familiaux)

Chantal Chagnon andchagnon@wanadoo.fr Tél: 01 39 14 75 25

Patrimoine & Urbanisme à Bougival

Fanny Muller www.bougival-sans-showroom.org/

Quartier de la Plaine à Sartrouville

Marie-Thérèse Filmotte laplaine78500@gmail.com Tél. 06 84 15 38 95

Quartier de la Vaudoire Debussy à Sartrouville

Lyne Leux associationvaudoire@gmail.com Tél: 01 39 14 65 22

Riverains du quartier de la Mairie à Sartrouville

Jacques Lauvinerie arqm@wanadoo.fr Tél: 01 39 14 36 85

Seine Vivante

Jean-Pierre Genestier seine.vivante@yahoo.fr Tél: 01 30 15 06 70

Syndicat d'initiative et de défense du site du Vésinet

Jean-Paul Debeaupuis contact@sidslevesinet.fr Tél: 01 30 71 29 59

Voisins-Voisines à Houilles

Gérard Moulin jgmoulin@wanadoo.fr Tél: 01 39 68 86 11

#### LES TROIS COLLECTIFS DE LA BOUCLE DE MONTESSON

CADEB Collectif agréé d'Associations pour la défense de l'environnement dans la Boucle de Montesson

130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE

Présidente : Paulette Menguy Tél 01 39 57 65 28 Courriel : cadeb78@wanadoo.fr

<u>Seine Vivante</u>: Collectif d'associations et de particuliers qui oeuvre pour la préservation des grands équilibres naturels de la vallée de la Seine et le développement de la vitalité de ses écosystèmes

14, rue Charles Bémont 78290 - CROISSY SUR SEINE

Président : Jean-Pierre Genestier Tél : 01 30 15 06 70 Courriel : seine.vivante@yahoo.fr

<u>Réseau Vélo 78:</u> Collectif qui milite pour le développement de l'utilisation de la bicyclette au quotidien.

47, chemin du Tour des Bois 78110 - LE VESINET

Président: Lionel Carrara Site: www.reseauvelo78.org Courriel : reseau.velo.78@club-internet.fr